

TERRARUM ORBIS

NORMES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Dans leur propre intérêt, les auteurs voudront bien tenir un compte très exact de ces recommandations qui résument les règles de l'art en typographie française. Le travail de préparation des manuscrits en sera facilité, les risques d'erreurs diminués, et le résultat plus satisfaisant.

Les manuscrits ne devront pas dépasser une taille raisonnable. Ceux issus de thèses universitaires, en particulier, devront être adaptés aux réalités de la lecture par un public non nécessairement spécialiste.

Les volumes seront accompagnés des index nécessaires (noms de personnes ; lieux ; manuscrits) et d'une table des illustrations.

Les manuscrits seront accompagnés d'une copie sous forme électronique.

Ils seront présentés à double interligne, en Times New Roman corps 12, au recto seulement, en réservant une marge *d'au moins 5 cm sur la gauche*.

Les divisions d'aspect pseudo-scientifique du type 1.1.1., 1.1.2., 1.1.3., etc. ne sont pas admises.

On se gardera des enrichissements typographiques (gras, italique, format de police) et des mises en pages sophistiquées permises par les traitements de texte, dans tous les cas inutiles, qui seront nécessairement supprimés par l'imprimeur. **Le manuscrit ne comportera, en particulier, aucune ligne blanche.**

Les notes seront portées en bas de page, à simple interligne et en numérotation continue *par chapitre*. Pas de retrait, une seule espace entre l'appel de note et le texte. Chaque note doit se terminer par un point. Le premier caractère de la note est en majuscule.

Les majuscules È, É, Ê seront accentuées (**les « A » ne sont pas accentués**).

On utilisera les guillemets français (« »). Lorsqu'une citation se trouve à l'intérieur d'une autre, on emploie pour l'identifier les guillemets (“ ”).

Indiquer les **siècles en petites capitales** : XII^e siècle ('siècle' ne doit pas être abrégé). En revanche, utiliser les majuscules dans les autres cas : Charles V.

Place des appels de note, des guillemets et de la ponctuation:

- a) De façon générale, l'abondance et la longueur des notes érudites ne sont qu'un effet rhétorique qui relève du « style savant ».
Les auteurs veilleront donc à faire preuve d'une érudition discrète. **L'appel trouve sa place naturelle en fin de phrase, afin de ne pas rendre la lecture trop discontinu. Les appels de notes multipliés dans la même phrase sont à proscrire absolument.**
- b) Pour les citations, il convient de distinguer deux cas :
 - lorsque la citation forme une phrase entière, le guillemet fermant se met *après* le point;
 - dans le cas contraire, lorsque la citation est courte et qu'elle s'insère dans le texte, le guillemet fermant se met *avant* le point final.

Dans tous les cas, l'appel de note se place avant le guillemet fermant et avant la ponctuation.

- c) On placera une demie-espace avant le point virgule, les deux points, le point d'exclamation et le point d'interrogation.
- d) On veillera à insérer une espace insécable avant « p. », « f. », « v. », « t. » et entre l'initiale du prénom et le nom des auteurs.

Citations de textes

L'abus de l'italique étant disgracieux et contraire au but recherché, les citations étendues de plus de trois à cinq mots en langues anciennes seront données en romain et entre guillemets, *et non en italique*.

Les citations de plus de deux ou trois lignes seront présentées en corps 10, sans guillemets, justifiées, avec un retrait de 1 cm à gauche (pas de retrait de la première ligne par rapport aux suivantes) ; l'appel de note sera inséré en fin de citation avant le point.

Références

Dans les notes de bas de page, les références doivent être précises et complètes, de façon à faciliter la tâche du lecteur. Les simples renvois au nom de l'auteur et à la date de parution, suivis de l'indication de la page, ne sont pas admis. Le renvoi à un ouvrage cité de façon fréquente comporte **toujours** la mention de l'endroit où l'on peut trouver le titre complet.

Exemple: K. MILLER, *op. cit.* (n. 5 ci-dessus), p. 94.

1° *Ouvrages cités, à l'exception des articles de revue*

On mentionnera successivement: l'initiale ou les initiales du prénom ou des prénoms (**ne pas développer le prénom**), le nom de l'auteur (EN PETITES CAPITALES); le titre de l'ouvrage *en italique*; éventuellement la tomaisson, en chiffres **romains**, précédée de l'abréviation « t. » ; le lieu et la date d'édition ; **ne pas indiquer l'éditeur commercial**. Tous ces éléments seront séparés d'une virgule. Lorsque le volume fait partie d'une série, les références, entre parenthèses et en romain, se placent entre la date d'édition et la pagination.

A part l'initiale du premier mot, il n'y a pas de capitales dans les titres, lorsque l'orthographe habituelle de la langue ne l'impose pas. **L'usage d'origine journalistique récente des capitales dans les titres des publications anglaises ou américaines n'est pas admis.**

Le lieu d'édition est sous sa forme française.

Exemples:

F. KLUCKOW, *Hue de Rotelande, Prothesilaus. Ein altfranzösischer Abenteuerroman, Göttingue*, 1924 (Gesellschaft für romanische Literatur, 45).

C. J. GLACKEN, *Traces on the Rhodian shore*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1967.

F. SCHMIEDER, *Europa und die Fremden. Die Mongolen im Urteil des Abendlandes vom 13. bis in das 15. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1994 (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters, 16), p. 234.

2° *Articles de revue, extraits de mélanges ou de collections*

Le titre sera indiqué en romain entre guillemets, suivi du mot « in » ou « dans » en romain, du titre du volume (revue, mélanges ou collection) en italique, de la tomaisson en chiffres **arabes**, de l'année de parution, enfin de la pagination. Tous ces éléments seront séparés par une virgule.

Exemple:

H. VON MZIK, « Ptolemaeus und die Karten der arabischen Geographen », in *Mitteilungen der kaiserlich-königlichen geographischen Gesellschaft in Wien*, t. 58, 1915, p. 152-176.

N.B. Veiller à séparer par une espace insécable les initiales des prénoms multiples (ex. ci-dessus C. J. GLACKEN).

3° *Cotes de manuscrits*

On veillera à donner des indications correspondant aux conditions actuelles de conservation. Le lieu de conservation, l'institution et le fonds seront en italique, à l'exception du numéro d'ordre.

Exemple: le manuscrit *Milan, Bibl. Ambrosiana, C 118 inf.*

Abréviations

Les principales abréviations sont: cf. (confer), *op. cit.*, *éd. cit.* (édition citée), *art. cit.* (article cité), p. (page, pages), t. (tome, tomes), vol. (volume, volumes), v. (vers), f. (folio, folios), r (recto), v (verso).

N.B. On veillera à utiliser « cf. » (= « comparez ») à bon escient. Dans tous les autres cas : « voir ».